L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS
Samedi, 21 Mars 1829.

INTERIEUR.

Nouvelle Orleans, 20 Mars.

Nous apprenons par le *Planter*, arrivé ce soir, que le bateau-à-vapeur *Natchez* a frappé contre un chicot, près de l'embouchure de la Fausse-Rivière, et a coulé bas.

EXTERIEUR.

France.

Paris, 11 Janvier.

Les nouvelles reçues aujourd'hui du théâtre de la guerre sont toujours extrêmement vagues. On continue de parler d'engagemens sérieux entre les Turcs et les Russes, mais sans préciser la date ni même le lieu. Ce qui paraît positif, c'est que le grand seigneur a donné l'ordre impératif de reprendre Varna à tout prix. La température et la résistance du général Roth n'y mettront-elles pas de grands obstacles, c'est ce que le tems nous apprendra.

Mais ce qui mériterait de fixer bien autrement l'attention, c'est l'article suivant que publie ce soir le *Messager*, si malgré les précautions de forme, il fallait y voir la pensée ministerielle.

Après avoir tracé l'historique de la dernière campagne et les fortunes diverses qui l'ont marquée, l'auteur de l'article termine ainsi :

"Nous croyons que les chances de guerre sont plus nombreuses aujourd'hui qu'elles ne l'auraient été si la Russie avait obtenu des succès décisifs, car ils auraient tout de suite amené des rapprochemens entre la Porte humiliée et la Russie victorieuse. Les conseils eussent été plus aisément entendus que dans les folles émotions de triomphes exagérés. D'un autre côté, la Russie, satisfaite et d'ailleurs engagée par la teneur de ses propres déclarations, n'aurait pas été implacable dans ses victoires, et il y a toujours apparence que la médiation sage et bienveillante des cabinets eût promptement amené un rapprochement.

"Aujourd'hui la chose est plus difficile; [illegible] une guerre décisive qu'on a [illegible] pour ainsi dire un commencement [illegible], les deux ennemis sont encore [illegible] en présence, et dans cette situation les [illegible] avis ne sont pas toujours écoutés.

"Tel est l'état réel de la question russe, et si nous espérons encore la paix, il nous semble qu'elle est moins facile à obtenir. Qu'on ne prenne point ces considérations pour un conseil belliqueux, c'est une simple exposition des faits tels qu'ils nous paraissent."

Paris, 12 Janvier.

Les promotions suivantes viennent d'avoir lieu dans la marine :

Sont nommés :

Contre-amiral, le capitaine de vaisseau Mallet.

Capitaine de vaisseau, les capitaines de frégate Silhonetts, Lachelier, Martel, Le Dall de Kréon, Graëb de Comorc, [illegible]gourcux de Kermorvant, Laurens de Choisy, Moulac, de Grainville, Rault de la Hurie, Gourbeyre, [illegible] Duplantys, Gallois, Regnault de [illegible], de Rabaudy, Lemoges, Brou.

Capitaines de frégate, les lieutenans de vaisseau de Beauquaire, Dubois, [illegible], Houtrese, Thoulon, Daguerre, [illegible]nier, Topsent, Dumas, Durand, Laborde, Lasalle, Magé, Bosc, Dubbé, le Ferec, Fournier, Saffe, Revel de Bretteville, Pujol, Bezard de la Rochassière, Mamelin.

De plus, 75 enseignes de vaisseau ont été faits lieutenans.

Le *Journal de Rouen* annonce d'une manière [illegible] que le roi se propose de visiter le département de la Seine-Inférieure [illegible] prochain.

[illegible] grace au changement [illegible] au commencement de 1828 dans la marche du ministère, et aux espérances que l'on a conçues, S. M. a pu jouir, au lieu des pompes officielles du voyageur de Saint-Omer, des acclamations spontanées et des cris de reconnaissance de ses sujets et de fêtes improvisées avec un touchant empressement. Que cet exemple ne soit pas perdu pour nos ministres; qu'ils continuent à s'avancer d'un pas ferme dans la carrière des améliorations [illegible] tie de la nation, et nos [illegible] comme celles de l'Alsace, [illegible] les maux qui les affligent et les détresses de leur industrie, se livreront [illegible] au bonheur de posséder un monarque chéri.

Une assemblée des propriétaires de vignes des Basses-Pyrénées a dû avoir lieu aujourd'hui même à Pau, afin de discuter les bases d'une pétition aux chambres ayant pour objet de demander la réduction des impôts qui frappent les vins et la suppression des entraves qui s'opposent à leur exportation.

Le *Précurseur* a ouvert à Lyon une souscription pour payer l'amende de M. Béranger.

Il en a été ouvert une seconde pour le même objet chez un négociant de la même ville.

— Une [illegible] été ouverte à Douai au [illegible].

Angleterre.

On a reçu hier d'Irlande des nouvelles de la plus haute importance. Le marquis d'Anglesey, qui est à la tête du gouvernement de cette contrée, est à la veille de revenir en Angleterre. Si, comme il paraît, les sentimens du marquis au sujet de la question catholique différaient de ceux du duc de Wellington, sa retraite devenait une affaire toute naturelle. Nous ne pouvons avoir aucun doute sur ces sentimens; Le marquis d'Anglesey a pris soin de les consigner lui-même dans la lettre suivante adressée au docteur Curtis :

[illegible] *Phœnix-Park*, 23 *Déc.* 1828.

Très [illegible], je m'empresse de vous accuser réception de votre lettre du 22, renfermant celle que vous avez reçue du duc de Wellington, du 11 de ce mois, ainsi qu'une copie de votre réponse.

Je vous remercie de la confiance que vous avez [illegible].

Votre lettre me donne des renseignemens sur un sujet de la plus haute importance. Je ne connaissais pas les sentimens précis du duc de Wellington touchant l'état actuel de la question catholique.

Maintenant que je les connais, je me hasarderai à vous exprimer mon opinion sur la conduite qu'il convient aux catholiques de suivre.

Parfaitement convaincu que l'arrangement définitif et cordial de cette grande question peut seul donner la paix, l'harmonie et la prospérité à toutes les classes de sujets de S. M. dans ce royaume, je dois reconnaître que je suis trompé dans mes espérances, en apprenant qu'il n'y a aucune perspective que cela ait lieu durant la prochaine session du parlement. Cependant j'éprouve quelque consolation, en remarquant que S. G. n'est pas tout à fait contraire à la mesure : car, si on peut l'engager à la favoriser, c'est de tous les hommes celui qui aura la plus grande facilité à la mettre à exécution.

Si je ne me trompe point, il est évidemment de la plus grande importance de se rendre le duc de Wellington favorable, de n'apporter à sa marche aucun des obstacles qu'il serait possible d'éviter, de faire cesser toutes les insinutions personnelles et offensantes, et d'avoir beaucoup d'égards pour l'embarras de sa situation.

Cette situation est certainement difficile, car il a à surmonter les préjugés très forts et les motifs intéressés de beaucoup de personnes de la haute influence, ainsi qu'à calmer les alarmes réelles d'un grand nombre des plus ignorans protestans.

Je diffère d'opinion avec le duc "qu'on devrait faire une tentative pour ensevelir la question dans l'oubli pendant quelques tems ; parce que la chose est tout à fait impossible, et ensuite, parce que, si elle était possible, je craindrais qu'on ne profitât de la suspension pour la représenter comme l'effet de la terreur panique produite par la violence de la dernière réaction, et pour persuader que, si le gouvernement se décidait sur le champ et d'une manière péremptoire contre toute concession, les catholiques cesseraient de s'agiter.

Ce que je recommande, c'est qu'on ne perde pas un instant de vue la mesure ; qu'on continue à manifester de l'anxiété à ce sujet ; qu'on ait recours à tous les moyens constitutionnels (en opposition aux moyens purement légaux), pour faire réussir la cause ; mais qu'en même tems on recommande la plus grande patience et la plus parfaite soumission aux lois ; enfin qu'on ne se serve d'aucun langage personnel et offensant envers ceux qui sont opposés aux réclamations des catholiques.

La personnalité n'offre aucun avantage, elle ne produit aucun bien ; au contraire, elle confirme dans des opinions déjà contraires. Que les catholiques se fient à la justice de leur cause et aux progrès du libéralisme [illegible] le genre humain. Malheureusement ils ont perdu quelques amis, [illegible] ennemis depuis six mois, par des violences sans mesure et inutiles. Ils se relèveront bientôt de la stagnation qui règne actuellement dans leurs affaires, en montrant plus de modération et en se fiant à la législature.

La force brute, il faut en être convaincu, ne peut rien faire : c'est la législature qui doit décider cette grande question ; et mon plus grand désir est qu'elle soit soumise au parlement sous les auspices les plus favorables, et que les adversaires de l'émancipation catholique soient désarmés par la longue patience ainsi que par la persévérance infatigable de ses défenseurs.

C'est le désir [illegible] de favoriser les intérêts généreux de [illegible] qui m'a engagé à émettre cette opinion et à vous offrir ces avis.

[illegible] Anglesey.

Russie.

Pétersbourg, 23 Décembre.

Le 12 de ce mois, on a ouvert, au département des fabriques et du commerce, le conseil des manufactures, en présence du ministre des finances. Après la lecture du [illegible] de cet établissement, [illegible] court aperçu de l'état des fabriques russes en général, dressé par le département des manufactures, et d'un rapport sur les fabriques [illegible], dont le nombre s'élève à 6,000, dans lesquelles sont employés environ 300,000 ouvriers.

Allemagne.

Wurtzbourg, [illegible] Décembre.

Des ventes de bois de chêne sur pied, dit *hollander holtz*, destiné pour la Hollande, dans les forêts domaniales, aucune n'a été approuvé par le gouvernement, attendu que le prix élevé des céréales ayant fait dépasser le produit des ventes des grains des années 1826 et 1827, cet excédant a couvert le montant présumé des sommes à provenir de la vente ordinaire des bois. Cette mesure a occasionné une hausse considérable dans le prix du chêne, attendu que l'approvisionnement provenant des bois des particuliers est insignifiant.

Pays-Bas.

Bruxelles, 14 Janvier.

Le bruit circule à la Haye que, dans le cours de cette année les régimens suisses au service des Pays Bas, seront définitivement licenciés. Ces troupes étrangères sont composées des 29e, 30e, 31e, et 32e régimens.

—On assure que S. M. a chargé son ambassadeur à Londres de tâcher d'obtenir du gouvernement anglais la permission pour M. Kessels de transporter en Angleterre et réexporter le squelette de la baleine sans paiement de droit à la douane, attendu que c'est sur l'invitation de S. A. R. le duc de Cambridge que M. Kessels se propose de montrer cet objet gigantesque.

Espagne.

Les lettres de Madrid du 1er. Janvier offrent peu d'intérêt ; nous y voyons seulement que la division navale autrichienne chargée d'aller demander à l'empereur de Maroc réparation de certaines offenses, avait mouillé à Carthagène.

On parlait d'envoyer des troupes en Catalogne ; mais il n'y a rien de positif à ce sujet. Les nouvelles de Portugal sont aussi fort contradictoires.

FEUILLETON.

Nouvelle-Orleans, 20 *Mars.*

☞ Nous desirons faire savoir aux personnes qui n'ont pas encore visité le célèbre MICROSCOPE SOLAIRE de Mr. Rand, qu'aujourd'hui et demain seront les derniers jours où l'on pourra voir ce curieux instrument.

Théâtre anglais à Paris.

Mr. C. D. Brown donnait hier soir, sur le théâtre de M. Comte, une pièce intitulée : *The budjet of mirthe (la Macédoine comique.)* Pour macédoine, oui ; pour comique, non. Figurez-vous un anglais qui vient jouer devant des spectateurs français une pièce en quinze actes ou quinze monologues, avec des entr'actes de cinq à six minutes, et douze changemens à vue dont on ne comprend pas le motif, et vous aurez l'idée de l'ennui qu'ont éprouvé hier soir les habitués du théâtre Comte. Aussi l'on baillait dès le second acte, et après le septième M. Brown a conjuré l'orage en terminant brusquement sa macédoine par une fricassée anglaise. Par exemple, cette danse avait quelque chose de comique : M. Brown est gros et court ; on croyait voir le chanoine Gil Perez, oncle de Gilblas, faisant des entrechats.

LES BAISERS DE ROI.

Une jeune reine sans couronne est accueillie par le chef d'un état puissant ; il ouvre ses bras à l'illustre voyageuse, et de ses lèvres royales imprime sur une joue enfantine un baiser paternel. Oh ! donc voilà un tableau touchant ! comme il est beau de voir un monarque aux cheveux blancs recevoir avec cette cordialité une pauvre petite fille de onze ans, qui court après un trône usurpé ! " Dona Maria sera vraiment reine de Portugal, se dit-on ; Georges IV l'a embrassée." Baiser de roi n'est point baiser de Judas ; les princes ne sont pas de ceux-là qui caressent et renversent de la même main : on n'a pas d'exemple à citer d'une telle trahison ; tout est royal dans un roi, et qui dit *royal* dit *loyal*." Voilà ce que répétait, après la réception de la reine, l'un des officiers de la suite de dona Maria, enthousiasmé de l'accueil que la fille de don Pedro venait de recevoir à la cour de Londres.

Comme il parlait ainsi, son pied heurta un livre ; il l'ouvrit, et le hasard le fit tomber sur la page suivante :

"..... Bientôt, chacun vit s'élever au milieu du cours du Niémen un pavillon sur des radeaux, et préparé pour cette entrevue mémorable.

" Le 25 Juin, à une heure après-midi, deux barques, parties au même instant, se dirigèrent vers le pavillon : dans l'une, Napoléon s'avançait accompagné de Murat, des maréchaux Berthier et Bessières, du général Duroc et du grand écuyer Caulincourt ; l'autre portait l'empereur Alexandre, le grand-duc Constantin, le général en chef Bennigsen, le prince Labanow, le général Ouvarow et l'aide-de-camp comte de Liewen. Les deux souverains arrivés en même tems sur le radeau, s'embrassèrent affectueusement à la vue de leurs armées, que ce spectacle électrisa, et l'air retentit au loin de joyeuses acclamations."

L'officier allait continuer sa lecture, quand une personne de la suite du duc de Wellington vint réclamer ce livre comme appartenant à sa Grâce.

" La singulière rencontre ! se dit l'officier. L'accolade des rois sur le Niémen, la réception de ma reine à Londres, et lord Wellington au milieu de tout cela ! Allons ! je me tourmente sans raison : Georges IV [illegible] baisé sur la joue la reine de Portugal, et cela, au milieu de sa cour !" Puis il recommença la dernière phrase de la page qu'il venait de quitter : " Les deux souverains, arrivés en même tems sur le radeau, s'embrassèrent affectueusement à la vue de leurs armées."

Marine.

Port de la Nouvelle Orleans.

Expédiés.

Brick Catherine, Blanchard, Havre, Perret et Charbonnet.

Brick Pilot, Hilton, Philadelphie, Lincoln et Green.

Brick Sarah, Mondut, New-York, G [illegible]

Goël. Correo-Tabken, T[illegible], [illegible] Forstall et Co.

Goel. Hope, Teer, Han[illegible], Y. Blanc.

Arrivés.

[illegible]

Brick Union, [illegible] Havre, rapporté.

Goel. May Flower, Thompson, St. Marks, rap.

Brick Hope, Hetheve, Chase, Boston, rap.

Navire Washington, Tibbits, de New-York, avec un chargement consigné à Bowers, Osborn et Bowers, W et J H Leverich.

Bateau à vapeur Souvenir, Streck, de Donaldson, avec du sucre, de la melasse et du coton, à Toledano et Gaillard, Peyroux, Rivarde et Co, A Lemée, Avegno, Benoit et Blanchard et autres—27 passagers.

Bateau à vapeur Shepherdess, Wilson, de New-Mexico, avec du coton, à divers—18 pas.

Bateau à vapeur Planter, des Natchitoches, avec du coton, des peaux et des cuirs, à Peyroux Rivarde et co. Maurin et O'Duhigg, et autres.

Bateau à vapeur Montgomery, Gilbert, Nashville, avec du tabac, du coton et des pièces de fonte à divers. [illegible]

Un sloop de la côte, avec du coton et de la melasse.

Bateau à vapeur Jubilé, Haney, de Louisville, avec 7 barils, 27 [illegible] plomb, 48 barillets plomb et autres articles à différens consignataires.—35 passagers.

Bateau à vapeur Daniel Boone, Lansdale, Louisville, avec un chargement assorti.

Bateau à vapeur Red-River, Mather, de Bayou Sarah, avec 94 balles à coton à Hennis et Blanchard, 32 à Maurin et O'Duhigg, 4 à J B Hello et co. 3 do, et 36 boucauts sucre à J Larguier.

Entrés.

Goël. Washington, Barge, Benedict, Norfolk, avec 105 esclaves.

Goel. Libertad Triunfante, Ferner, Laguna, rapporté.

MEMORANDA.

En charge à Vera-Cruz pour ce port :

Goelette Dorothée, Vigné, partant sous le plus bref délai.

Navire Hercules, Puzon, devant partir du 10 au 12 Mars.

THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 22 MARS 1829.

Mr. ARISTIPPE jouera dans les deux pièces.

La seconde Représentation de

CORIOLAN.

Tragédie en 5 actes, de La Harpe.—Mr. ARISTIPPE jouera le rôle de Coriolan.

Suivie de

Le [illegible]

Vaudeville en [illegible] actes, et à [illegible] vue, par Théaulon et D[illegible]. Mr. ARISTIPPE jouera le rôle de [illegible].

Mardi 24, la première Représentation de *Marie*, opéra-comique [illegible] orné de deux décorations nouvelles [illegible] par Mr Develle.

En attendant—*Les* [illegible], tragédie, Mr. ARISTIPPE donnera le rôle du Grand Maître.—*Amélie*, tragédie [illegible] avec les chœurs, musique de [illegible]—*La Dame du lac*, opéra.

PASSAGE POUR FRANCE.

Le navire *Benjamin-Morgan*, capt. J. P. Mathieu, partira pour le Havre le 20 d'avril, il a de beaux aménagemens. Pour passage, s'adresser au capt. à bord en face de la rue Toulouse, ou à S. P. MORGAN et Co.

21 mars.

POUR LE HAVRE.

Le navire bien connu, *Bolivar*, doublé et chevillé en cuivre, sous le commandement du capt. Wells, partira le 15 [illegible] prochain. Pour fret ou passage, [illegible] à bord, ou à [illegible]

21 mars.

POUR LE HAVRE.

Le brick [illegible] et chevillé en cuivre, sous le commandement du capt. Hardley, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à

21 mars. [illegible] BELLOC et Co.

POUR St. YAGUE DE CUBE,

La goelette armée et fine voilière *United-States*, capt. Creagheard, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret de 300 barils (ou l'équivalent) ou pour passage, s'adresser au capt. à bord, en face de la rue Conti, ou à

21 mars. J. W. ZACHARIE et Co.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de première classe, HENRY [illegible], doublé cloué et chevillé en cuivre, capt. [illegible], partira pour le port susdit du 10 au 15 Avril prochain. Pour fret ou passage, ce bâtiment [illegible] aménagemens les plus commodes, [illegible] capitaine à bord, entre les [illegible]

19 mars. ROU[illegible]

L[illegible] à vapeur, [illegible]

2,000 PIASTRES!

Ce lot a été obtenu par le billet No. 748, vendu au Bureau de

[illegible]

20 mars 2 [illegible]

[illegible]

AUJOURD'HUI SAMEDI, 21 MARS.

[illegible] de Mr. Mannin.

La représentation commencera par

De Grandes Voltiges en [illegible]

Grande Entrée en forme d'étoile.

[illegible] par la Compagnie.

[illegible]

[illegible] Chaplin.

Exercices d'Equitation par [illegible] Williams.

Grandes [illegible]

Danses sur la Corde [illegible]

Par Mr. Mannin :

Exercices d'équitation par le jeune Birdsall, sur un cheval sans selle ni bride.

Le tout sera terminé par la superbe ROUE, qui changera 40 fois.

Prix d'Entrée—Une piastre. 21 mars

☞ AUJOURD'HUI !

SIXIEME CLASSE

DE LA

LOTERIE

De l'Eglise Evangélique Française.

Dont le Tirage aura lieu le 21 Mars 1829.

Les deux premiers Lots sont de

4000 & 2000

Prix des Billets 5 piastres, coupons en proportion.

[illegible]

Prix des Billets [illegible] coupons en proportion.

☞ On pourra se procurer des billets AU BUREAU DE

B. Z. CANONGE,

Rue de Chartres, en face du Café de l'Union.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. F. Baudue.

IL sera vendu Lundi 23 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, pour clore une facture,—17 caisses de linge fait, de différentes qualités.—Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 21 mars.

Par J. F. Baudue.

IL sera vendu vendredi 27 du courant [illegible] Hewlet, un terrain situé au faubourg St. Marie, rue Tchapitoulas entre celles Julia et St. Joseph, ayant 25 pieds 7 pouces de face sur 172 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr. Burn, et de l'autre par celle de Mr. Jacques Tourné, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, et qui consistent en une maison en briques, couverte en bois, divisée en quatre appartemens dont deux sont à *feu*, une galerie en bois [illegible] deux cabinets, cuisine en bois, puits et un pigeonnier, cour et corridor carrelés. Le tout construit depuis environ quatre ans, les murs de la maison sont susceptibles de supporter un étage.

De plus un autre terrain situé faubourg [illegible] désigné sous le N°. 1 de l'islet N°. 50, mesurant 52 pieds 7 pouces à la rue Apollon sur 12 pieds de profondeur ; et 52 pieds 6 pouces sur la ligne de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses qu'il comporte.

Conditions.—Le quart comptant et le reste à 1 et 2 ans avec hipothèque sur les propriétés et billets endossés à la satisfaction du vendeur. 21 mars.

Par J. Le Carpentier.

IL sera vendu Samedi 21 de Mars, à dix heures du matin, pour clore une facture.

5 pipes eau de vie français, 4eme, preuve ;
3 demi pipes do do do.
3 pipes Genievre de Hollande, de qualité supérieure. 19 mars.

Aujourd'hui !!! Ce soir !!!

PAIR OU NON.

MÉTHODE PERFECTIONNEE.

SIXIEME CLASSE

De la Loterie

De l'Eglise Evangélique Française.

Dont le Tirage aura lieu le 21 Mars 1829.

D. MALCOLM,—Directeur.

SUIVANT PLAN DE PAIR OU NON.

PAS UN BLANC POUR UN LOT.

Un paquet pourrait gagner les 10 gros lots

—PROSPECTUS—

1	prix de	[illegible]
1	" "	[illegible]
1	" "	[illegible]
1	" "	[illegible]
2	" "	[illegible]
4	" "	[illegible]
9	" "	[illegible]
18	" "	[illegible]
27	" "	[illegible]
26	" "	[illegible]
100	" "	[illegible]
5,000	" "	[illegible]
5,200	Lots	
4,800	Blancs	
10,000	billets à $5, est	[illegible]

MODE DU TIRAGE.

Dans cette méthode perfectionnée [illegible] trois roues. Dans celle du [illegible] cera 100 ballottes, numérotées depuis [illegible], 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à [illegible] inclusivement. Dans la roue du milieu on placera aussi 100 ballottes, numérotées depuis 00, 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, jusqu'à [illegible] inclusivement. Dans celle [illegible] roue on placera tous les lots au-dessus de [illegible] piastres, dont le numéro sera également [illegible] et on procédera au tirage selon l'usage. Les deux premiers numéros sortis de la première et seconde roue, étant mis ensemble, détermineront le numéro quelconque de la loterie, et on lui accordera le lot qui sortira au même tems de la troisième roue. Exemple : [illegible] sorti de la première roue et le No. [illegible] de la seconde roue, en les joignant ensemble ils [illegible] le numéro [5012] alors le billet ayant le No. [illegible] lui sera accordé la somme qui sortira au même tems de la troisième roue. De cette manière on tirera tous les numéros ainsi que les lots. Les 5,000 lots de cinq piastres chaque, seront accordés aux billets dont les numéros se termineront par le dernier chiffre du nombre qui gagnera le gros lot de $4,000 : c'est-à-dire, que si le gros lot échoit à un nombre pair, alors tous les billets qui finiront par un 2, un 4, un 6, un 8 ou un 0, auront droit à un lot de cinq piastres, mais si le gros lot échoit à un nombre impair, alors tous les numéros impairs, ou qui finiront avec un 1, un 3, un 5, un 7 ou un 9, auront droit à un lot de quatre piastres. Les 100 lots de dix piastres chaque seront accordés aux billets dont les numéros se termineront dans le même ordre et avec les deux derniers chiffres du billet qui gagnera le plus gros lot de 4000 piastres.

Le directeur a adopté cette méthode simple et aisée afin d'éviter les dépenses et le travail immense qu'il faut pour préparer tous les numéros simples, et parcequ'avec cette méthode la loterie peut se tirer dans l'espace de quelques minutes. Les numéros sortis des deux roues étant réunis dans leur différente combinaison formeront tous les numéros de la loterie, savoir depuis 1 jusqu'à 10,000, excepté le No. 10,000, qui est déterminé par les quatre 0000, de sorte que tout billet aura une chance égale pour les divers lots. Le droit d'un gros lot n'exempte pas le même billet d'avoir droit à un lot inférieur. Celui qui achetera deux billets, pourvu qu'ils soient pair et impair, est sûr de gagner un lot, et de cette manière, deux billets ont la chance de gagner trois lots, et le numéro qui gagnera le gros lot aura droit à 4015 piastres, à savoir 4000, 10 et 5.

Prix des Billets.

Billets entiers $5, demis 2-50, quarts 1-25. Chaque paquet de dix billets entiers 50 piastres garantis 25 piastres ; coupons en proportion.

S'adresser au

BUREAU DU DIRECTEUR,

D. Malcolm;

Rue de Chartres, No. 54, ou
au Bureau de la Roue de Fortune,
Rue de Chartres, No. 16.

La septième classe de la loterie ci-dessus se tirera le 11 Avril 1829. La 8e et la 9e le 2 et 30 Mai 1829. 9 mars

SIROP PECTORAL—*De Lamouroux.*

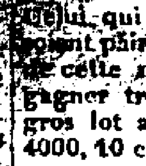

Les soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France
1 caisse Sirop de Lamouroux,
2 do. anti-glaireux de Guilié,
1 do. Sulfate de Quinine,
1 do. Bandages herniaires, qu'ils vendront à des prix modérés.

On peut également se procurer chez eux la pâte pectorale de Jujubes.

18 m. FORESTIER & Co.